

# Réunion Régionale Virtuelle du groupe de travail des enseignants pour l'Afrique

Mme Assibi NAPOE

Coordinatrice Régionale principale  
Internationale de l'Education Région Afrique

4 Juin 2020



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

# INTRODUCTION

- Salut de l'Internationale de l'Education Région Afrique (IERAF), une Fédération Syndicale Mondiale (FSM), la voix des Enseignants et du Personnel de Soutien de l'Education
- L'IERAF est membre du groupe de travail sur le développement des Enseignants de CESA /UA (Teacher Development Cluster- CESA 2016-2025) qu'il co- coordonne avec IICBA
- Plusieurs initiatives en réponse au Covid 19: Webinar de partage d'informations et d'expérience, 12 Principes de l'IE, Indicateurs pour le retour à l'école, etc...
- Focus sur la protection et la défense des droits humains et syndicaux, et l'orientation pour un monde post-pandémique plus juste, plus sécurisant plus équitable: le monde que nous voulons



# DEFIS

- Inquiétude quant à l'impact de la fermeture des écoles, en l'occurrence :
- **la compromission de la réalisation de la CESA 16-25 et de L'ODD4 :** l'accroissement des inégalités, Exclusion des pauvres, des personnes vulnérables et des apprenants des contrées éloignées et rurales.
- **le Manque de soutien professionnel aux enseignants :** Les mesures ne sont pas prises pour renforcer les capacités des enseignants afin de leur permettre de se sentir à l'aise dans l'enseignement à distance
- **le non- accès aux ressources** appropriées pour le passage à l'apprentissage en ligne et/ou à distance.
- **Le déni du dialogue social:** les Enseignants et leurs syndicats ne sont pas impliqués dans les initiatives de riposte à la Pandémie
- **la quasi- inexistence de la Prise en charge psychosociale:** Peu d'efforts sont faits dans ce domaine
- **le non paiement des Salaires des plus vulnérables :** Une majorité des enseignants sous contrat et ceux des écoles privées n'e reçoivent pas leur salaire

# CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Il est impératif de prendre en considération certaines questions cruciales en **Communiquant de manière transparente et continue** sur les plans d'allègement des contraintes sociales et de la réouverture des établissements scolaires.

1- **assurer la santé et la sécurité** des apprenants , des enseignants et du personnel de soutien de l'éducation en veillant à

- l'installation d'eau et de structures d'assainissement adéquates dans chaque école tels que: sanitaires propres, eau courante, forages, citernes d'eau, équipements de protection individuelle des masques faciaux, etc.
- La distanciation sociale et la protection des éducateurs et des apprenants , par l'instauration du système d'alternance des classes; une reprise progressive, en commençant par les classes d'examen.



**2- Prendre des mesures supplémentaires** pour préserver la santé et le bien-être du personnel enseignant et des apprenants vulnérables, payer les salaires pour les enseignants des écoles privées.

**3- s'engager dans un véritable dialogue social et politique** : les décisions relatives à la réouverture des écoles, aux mesures de santé et de sécurité, à la couverture et à l'évaluation des programmes scolaires entre autres, doivent être prises avec la participation effective des enseignants et de leurs syndicats. Les droits du travail des enseignants et du personnel d'appui à l'éducation doivent être respectés et des conditions de travail décent doivent être maintenues ou rétablies

**4-fournir un soutien psychosocial** aux apprenants et aux éducateurs : Veiller à ce que des services soient mis en place pour assurer le bien-être et la santé mentale des apprenants et du personnel enseignant, à travers un soutien psychosocial et des conseils.

L'IE Afrique invite les syndicats de l' éducation à :

**5. travailler de manière proactive avec les gouvernements** pour que les intérêts des enseignants, du personnel de soutien de l'éducation et des apprenants soient garantis lors de la prise de décisions relatives aux programmes d'enseignement, à l'évaluation et à la réouverture des institutions éducatives et autres;



# Conclusion

S'il est nécessaire de rouvrir les écoles pour continuer d'assurer l'éducation des apprenants, il est tout aussi nécessaire de protéger leur vie aussi bien que celle des éducateurs, et du personnel de soutien.

Aussi est-il primordial de s'assurer que toutes les mesures de sûreté et de sécurité sont mises en place et respectées;

Aucun compromis ne saurait être toléré si les mesures de prévention et de protection contre le COVID 19 ne sont pas satisfaisantes.

**MERCI**

